Interdiction de la pêche à l'anguille jaune : la France décrète un moratoire sur l'ensemble de son territoire

Lecture 1 min



Des dérogations seront possibles pour les pêcheurs professionnels. © Crédit photo : Illustration Sud Ouest

Par SudOuest.fr avec AFP
Publié le 14/11/2026 à 11h30.

Écouter | Voir sur la carte | Réagir | Partager

Mettre Sud Ouest en favori

Un décret gouvernemental interdit désormais la pêche de loisir de l'anguille jaune sur l'ensemble du territoire français pour protéger cette espèce menacée d'extinction

Recevez la newsletter Déclic 🌱
L'essentiel de l'actualité environnementale et des initiatives locales, directement dans votre boîte mail.

Je m'inscris

La France a décrété un moratoire sur la pêche à l'anguille jaune samedi, ce qui met fin dans tout le pays à la pêche de loisir pour cette espèce de poisson.

À VOIR AUSSI
Le BO Tennis attaque une campagne historique dans le Championnat de France

« La pêche de loisir de l'anguille jaune est interdite », lit-on dans un décret « instituant un moratoire sur la pêche de loisir...

LES SUJETS ASSOCIÉS
Pêche | Biodiversité | Animaux | Mer et littoral | Environnement | Société | Home

16 Commentaires

girgi79 - Il y a 4 heures - 14 novembre 2026 à 22h13
la carte de pêche de plus en plus chere pour presque plus rien pêcher !!!!!
Alerter | Répondre

philou17 - Il y a 7 heures - 14 novembre 2026 à 20h03
Même les écolos, qui pourtant sont les premiers à hurler quand il faut défendre quelque chose ne sont pas capables de faire en sorte que la pêche de la pibale soit interdite. Lorsque ce sera le cas, l'anguille sera sauvée. Là encore , on tape sur le pêcheur de loisir et on laisse les professionnels détruirent l'espèce
Alerter | Répondre

Tommiy - Il y a 8 heures - 14 novembre 2026 à 18h41
Toutes les pêches industrielles sont à bannir.
Alerter | Répondre

Tommiy - Il y a 8 heures - 14 novembre 2026 à 18h18
Je pense qu'il y a longtemps, que l'on aurait dû se pencher sur le problème des civelles. Nous n'en serions pas là. Entre la pêche autorisée et le braconnage, il n'y a pas photo.
Alerter | Répondre

Voir tous les commentaires

VOTRE COMMENTAIRE

Réagissez à cet article.
Pour commenter, merci de vous connecter.

Connexion

SUD OUEST 100% NUMÉRIQUE
SUR WEB, TABLETTE ET MOBILE
Le journal + L'accès aux articles abonnés + l'Edition du soir + Le club abonnés
S'ABONNER À PARTIR DE 1€

Vous avez choisi de refuser les cookies

Pourtant, comme les abonnements, ils permettent de soutenir le travail des 250 journalistes de notre rédaction qui s'engagent à vous proposer chaque jour une information de qualité, fiable et complète.

En acceptant les cookies, vous pourrez accéder aux contenus et fonctionnalités gratuites que propose notre site.

À tout moment, vous pouvez modifier vos choix via le bouton "cookies" en bas de page.

Accepter les cookies
ou
S'abonner

Annonces légales
Programme TV
Sud Ouest Solidarité

Audiovisuel

Digivision
Écrans du monde
TV7
TVPi
CL TV
La RepTV

Résultats

Élections
Bac & Brevet

Sud Ouest et vous

Débats
Evenements
Panel

Autres titres du groupe

Charente Libre
La République des Pyrénées
Dordogne Libre
Haute Gironde
La Dépêche du Bassin
Le Résistant
L'Éclair
Terre de Vins
Placéco
Resolution
Sud Ouest Jeux
Raffut

Sites du groupe

Groupe du Sud Ouest
Côte Ouest
Éditions Sud Ouest
Eliette
Sud Ouest Publicité
Festival Pagaille
Salon La Base
Prix Néo Aquitains

Espace pro

Abonnement pro
Archives pro

Espace particuliers

Abonnement Sud Ouest
FAQ
Mon compte
Le Kiosque
Club abonnés
Contactez-nous

Newsletter

Recevoir nos newsletters

Applications mobiles

Android
iOS

© www.sudouest.fr 2026

Vous avez choisi de refuser les cookies

Pourtant, comme les abonnements, ils permettent de soutenir le travail des 250 journalistes de notre rédaction qui s'engagent à vous proposer chaque jour une information de qualité, fiable et complète.

En acceptant les cookies, vous pourrez accéder aux contenus et fonctionnalités gratuites que propose notre site.

À tout moment, vous pouvez modifier vos choix via le bouton "cookies" en bas de page.

Accepter les cookies

ou

S'abonner